

Séance du 26 septembre 2022

Interpellation citoyenne

Olivier DERRUINE a interpellé les édiles à propos de la création d'un parc à chiens. L'Echevin du Bien-être animal Pascal RIGOT (Ecolo) a expliqué que le Collège communal a pris des contacts avec le refuge nivellois Un toit pour eux ainsi qu'avec le Club canin aclot. Le Collège est sensible à tout ce qui concerne la sociabilité du chien et estime utile la création d'une telle structure. Malgré tout, un tel projet ne fait pas partie de la Déclaration de politique générale ni du Plan stratégique transversal, comptant d'autres projets dont de nombreux sont en cours de réalisation.

Nivelles Commerces

Dans le cadre du rapport d'évaluation de l'exercice 2021 de l'asbl, l'Echevin du Commerce Benoît GIROUL (LB) a précisé à Gaëtan THIBAUT (PluS) que même si Nivelles Village n'a pas eu lieu en 2021, l'activité apparaît dans le rapport mais sans budget ni explication. A Bernard DE RO (Les engagés), l'échevin a répondu qu'au niveau des administrateurs, l'asbl compte pour l'instant 4 représentants politiques et 8 du secteur privé. Pour Créashop, les demandes de 5 commerçants ont passé l'examen de recevabilité, ce qui devrait leur permettre d'obtenir les aides y afférentes.

Budget participatif

Véronique VANDEGOOR (DéFI) a regretté que le total des 7 projets dépasse 50.000 €, ce qui empêche de pouvoir donner un vote pour chacun d'eux. L'Echevin de la Participation Pascal RIGOT a expliqué qu'il n'est pas possible de déroger au règlement du projet (voté en son temps par le Conseil communal), ni de le modifier en cours de procédure, en augmentant le montant de 50.000 €.

Parking à la rue Duvieusart

Véronique VANDEGOOR a demandé des explications quant aux 6 emplacements réservés pour un cabinet vétérinaire. Le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a expliqué que ces 6 emplacements ont été achetés en même temps que l'appartement, ce qui explique qu'ils soient privés. A la question de Bernard DE RO, le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a confirmé que le nombre de places publiques est conforme au permis d'urbanisme octroyé.

Circulation à Thines

Véronique VANDEGOOR a relayé le fait qu'il semble que la vitesse des véhicules traversant le village pose problème. Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que les données ont été objectivées grâce à de récents contrôles, lesquels ont démontré « que les chiffres restent au vert ».

Waux-Hall

Evelyn VANPEE (Les engagés) a souhaité connaître l'évolution du dossier du rachat des parts de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) par la Ville, une offre ayant pu être transmise il y a quelque temps. L'Echevin de la Culture Grégory LECLERCQ (Ecolo) a répondu que le dossier est à l'instruction au niveau de l'administration de la FWB.

Val de Thines

Suite à la question de Gaëtan THIBAUT, le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé que le site a été classé par la Région wallonne en Zone d'enjeu communal (ZEC). L'état d'avancement de la procédure dépend de l'administration de la Région wallonne. Une réunion est planifiée en novembre, ce qui devrait permettre de présenter l'avant-projet de la ZEC en décembre. La Ville rencontrera par ailleurs le promoteur dans les prochaines semaines.

Nuisances des chantiers

Gaëtan THIBAUT s'est demandé si la Ville envisageait des mesures pour limiter les nuisances ou dédommager les riverains lors de chantiers importants. Le Bourgmestre Pierre HUART a répondu que ponctuellement, certains promoteurs prennent des initiatives à l'attention des riverains. Par ailleurs, selon le Code de la Citoyenneté, tout un chacun peut commencer à travailler dès 8h mais des dérogations peuvent être accordées par le Collège communal suivant e.a. les conditions climatiques.

Coupe du Monde au Qatar

Véronique VANDEGOOR a souhaité connaître la position de la Ville à propos d'éventuels placements d'écrans géants à Nivelles. L'Echevin des Sports Germain DALNE (LB) a d'abord expliqué qu'il ne revient pas à la Ville d'intervenir sur ce qu'un tenancier diffuse dans son établissement. Concernant les écrans géants, Pierre HUART a clôturé la discussion en précisant qu'aucune demande n'était parvenue dans les délais pour pouvoir la traiter.

Lutte contre la crise énergétique

Evelyn VANPEE a interrogé le Collège quant aux mesures prises ou à venir de la Ville dans le contexte actuel. L'Echevin de l'Energie Pascal RIGOT a expliqué que le Collège communal est bien conscient des enjeux. Une circulaire du Ministre de la Région wallonne est aussi parvenue. Des mesures sont actuellement à l'étude au sein des services communaux, notamment sur les aspects techniques et de police. Une communication du Collège communal est prévue courant du mois d'octobre.

** Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.*